

Franz Marty

## Baromètre du cabinet médical 2007

Le nombre d'ouvertures de cabinet est un indicateur important de l'approvisionnement futur en médecine ambulatoire. Avec le «baromètre du cabinet médical», la SSMG publie depuis 2004 une liste des ouvertures de cabinet en Suisse.

### Méthode

La méthode de relevé n'a pas changé depuis 2004: les ouvertures de cabinet en Suisse sont publiées chaque semaine dans la rubrique «nouvelles du corps médical» du Bulletin des médecins suisses (BMS) qui est l'organe officiel de la FMH. Les données de base sont fournies par les sociétés cantonales de médecine qui publient traditionnellement toutes les ouvertures de cabinet de leurs membres.

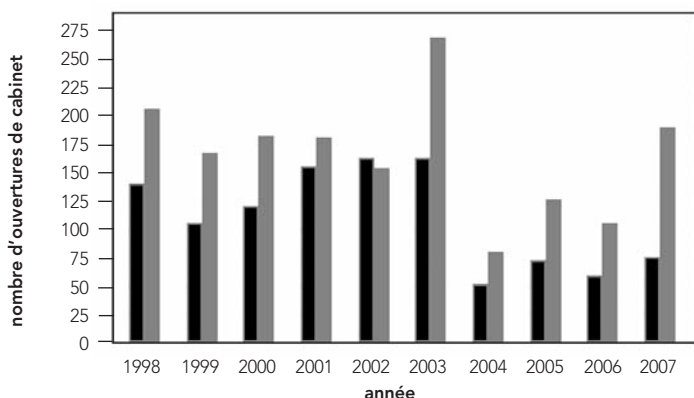
Diverses informations extraites de ces annonces sont enregistrées dans notre base de données: nom, prénom, sexe, titre de spécialiste en médecine, lieu de l'ouverture.

### Résultats

Le BMS a publié 263 annonces en 2007, parmi lesquelles 75 (28,3%) provenaient de médecins de famille et 188 de médecins spécialistes. La proportion des femmes était de 43% chez les médecins de famille et de 46% chez les médecins spécialistes. La figure 1 montre l'évolution du nombre d'ouvertures de cabinet au cours des dix dernières années: sur un total de 2745 ouvertures, 1097 (40%) sont effectuées par des médecins de famille et 1648 par des médecins spécialistes. La proportion féminine était de 38% chez les médecins de famille et de 37% chez les médecins spécialistes.

Figure 1

Evolution du nombre annuel d'ouvertures de cabinet par des médecins de famille et des médecins spécialistes depuis 1998.



En 2007, les médecins de famille ouvrant un cabinet se répartissent dans les catégories suivantes selon leur titre de spécialiste: 22 sont spécialistes en médecine générale, 24 en médecine interne générale et 29 sont médecins praticiens. Le tableau 1 donne un aperçu de la moyenne sur dix ans de cette répartition des ouvertures à parts presque égales entre les trois catégories.

Tableau 1

Ouvertures de cabinet de 1998 à 2007 par groupe de spécialistes.

	n	part féminine en %
total	1097	38,1
médecine générale	389	35,0
médecine interne générale	346	30,8
médecin praticien	362	48,6

### Discussion

Jusqu'en 2005, c'était SantéSuisse qui dirigeait la discussion sur le coût de la santé, en s'orientant autour des trois axes «pléthore de médecins – gel des autorisations de pratiquer – liberté de contracter». L'avenir de l'approvisionnement en soins par les médecins de famille n'était pas pris en considération. Rapidement, le tableau changea lorsqu'il devint clair que de nombreux médecins de famille ne trouvaient plus de successeur. La Confédération et les cantons réagirent en demandant un état des lieux [1] et en s'activant dans les domaines des soins d'urgence et de l'assistantat au cabinet [2].

Depuis 2005, plusieurs publications ont également examiné l'approvisionnement en médecine de famille en Suisse [3,4]. L'Observatoire suisse de la santé (OBSAN) suit l'évolution des «médecins généralistes», définis comme la somme des «spécialistes en médecine générale» et des «médecins praticiens», en raison de la disponibilité de données pour ces deux groupes depuis les années 1970. Aucun recensement n'a par contre considéré séparément les internistes parmi les spécialistes en médecine interne qui pratiquent en tant que médecins de famille. Le rapport «Médecins généralistes en cabinet privé pour 1000 habitants» actualisé en novembre 2007 [5] montre une diminution de 0,67 à 0,61 (-10%) du nombre de médecins généralistes par 1000 habitants entre 2001 et 2006.

Le nombre de 50 à 75 ouvertures de cabinet de médecin de famille par année est beaucoup trop faible.

Le nombre d'ouvertures de cabinet est un paramètre sensible de l'approvisionnement futur. Selon nos données pour l'année 2007, le nombre annuel d'ouvertures de cabinet de spécialiste a de nouveau atteint son niveau d'avant le gel des autorisations de pratiquer, en été 2002, alors que le nombre annuel d'ouvertures de cabinet de médecin de famille stagne à la moitié de ce niveau.

Le nombre de médecins de famille ouvrant un cabinet sans titre de spécialiste est surprenant. Cela s'explique sans doute en partie par l'urgence de la demande en médecins de famille qui incite les médecins en cours de formation postgraduée à reprendre un cabinet avant l'obtention du titre de spécialiste. D'autre part, les médecins ouvrant un cabinet médical en vertu d'un diplôme obtenu à l'étranger se retrouvent en Suisse dans la catégorie des «médecins praticiens».

## Conclusion

Le nombre de 50 à 75 ouvertures de cabinet de médecin de famille par année est beaucoup trop faible. Il devrait évoluer entre 150 et 200 pour assurer un bon approvisionnement de notre système de santé en médecine familiale. Le groupe professionnel le plus exposé, celui des médecins de famille, a manifestement été marqué par les mesures prises dans le domaine de la politique de la santé depuis le milieu des années 1990 (LAMal, gel des autorisations de pratiquer, introduction du TARMED, réductions de tarif) et par les discussions à ce sujet (liberté de contracter, coût de la santé): depuis le gel des autorisations de pratiquer, la proportion des médecins de famille ouvrant un cabinet a diminué de moitié.

<sup>1</sup> Réseaux, modèles HMO, cabinets de groupe.

<sup>2</sup> Promotion de la qualité, formation prégraduée, formation postgraduée, formation continue, recherche, cybersanté, entre autres.

<sup>3</sup> Wonca Europe est la section européenne de Wonca World, l'organisation mondiale des médecins de famille.

<sup>4</sup> Définition européenne de la médecine générale/médecine de famille en 2002.

<sup>5</sup> Congrès Wonca, représentation de la médecine de famille dans les facultés de médecine, développement de l'organisation des associations.

Face à ce changement de conditions, les médecins de famille réagissent depuis plusieurs années déjà par de nombreuses mesures comprenant de nouvelles formes de travail<sup>1</sup> et des projets importants<sup>2</sup>. En collaboration internationale avec Wonca Europe<sup>3</sup>, ils ont développé un profil concis<sup>4</sup> ainsi qu'un environnement attrayant et varié<sup>5</sup> pour leur profession. Ils s'unissent sur les plans régional et national. Ils affirment leur présence au niveau international avec l'organisation du congrès européen Wonca à Bâle en 2009.

Il faut toutefois que les conditions cadre de la politique de la santé emboîtent le pas. Elles manquent aujourd'hui d'attrait pour orienter les jeunes médecins vers une carrière dans la médecine de famille. Les problèmes du niveau salarial et du manque de sécurité sur le plan des investissements demeurent préoccupants. Actuellement, il est fréquent que le rendement d'un cabinet médical ne suffise plus pour financer l'infrastructure, en particulier dans les régions sans dispensation directe de médicaments [6]; la situation en matière de politique de la santé laisse planer l'incertitude ...

## Références

- Etat des discussions sur la question des «médecins de premier recours/médecins de famille» et de leur évolution numérique: <http://www.bag.admin.ch/themen/berufe/00418/index.html?lang=fr> (lien vers le texte allemand en format pdf).
- Structures ambulatoires (site internet de la CDS): <http://www.gdk-cds.ch/index.php?id=251&L=1>.
- Analyse de l'approvisionnement médical (dont le résumé est en français): [http://www.obsan.ch/themen/versorgung/d/Bericht\\_05-10-28\\_MB.pdf](http://www.obsan.ch/themen/versorgung/d/Bericht_05-10-28_MB.pdf).
- Offre et recours aux soins médicaux ambulatoires en Suisse: [http://www.obsan.ch/infos/publikationen/f/OBSAN\\_AD\\_22\\_zusammenf\\_f.pdf](http://www.obsan.ch/infos/publikationen/f/OBSAN_AD_22_zusammenf_f.pdf).
- Médecins généralistes en cabinet privé pour 1000 habitants: [http://www.obsan.ch/monitoring/statistiken/5\\_1\\_2/2006/f/512.pdf](http://www.obsan.ch/monitoring/statistiken/5_1_2/2006/f/512.pdf).
- Conditions salariales des médecins généralistes suisses en 2001 (en allemand): <http://www.primary-care.ch/pdf/2006/2006-25/2006-25-326.PDF>.

Dr Franz Marty  
Groupe de travail littérature/  
documentation SSMG  
Erlenweg 8  
7000 Coire  
[mesmeta@bluewin.ch](mailto:mesmeta@bluewin.ch)

## ASSOCIATION SUISSE DES MÉDECINS S'OCCUPANT DE PERSONNES AVEC HANDICAP MENTAL OU POLYHANDICAP ASHM

«L'association suisse des médecins s'occupant de personnes avec handicap mental ou polyhandicap» ASHM a été fondée le 3 novembre 2007 en présence de 41 médecins. Suite à l'adoption des statuts, ce groupe s'est constitué sous forme d'association. Cette association a pour but de mettre en relation tous les médecins prenant soin de personnes avec un handicap mental ou un polyhandicap et de sensibiliser le corps médical à cette thématique. L'association assurera la mise en place de cours de formation et/ou en assurera la diffusion. Deux problématiques principales seront traitées: d'une part, les «interventions de crise» et d'autre part, le «passage de l'enfance à l'âge adulte».

Tous les médecins concernés sont invités à devenir membre de l'association. De plus amples informations se trouvent sur le site de l'association [www.sagb.ch](http://www.sagb.ch) ou peuvent être obtenues auprès de son président, le Dr Felix Brem, [felix.brem@hin.ch](mailto:felix.brem@hin.ch).